

PROCÈS-VERBAL du CONSEIL d'École¹

Du jeudi 17 mars 2022

Ecole :
Ecole
élémentaire
publique
Louis Aragon
26260 Saint-
Donat sur
l'Herbasse

Téléphone :
04 75 45 12 65

N°RNE :
0260395n

Mél :
ce.026095n@ac-
grenoble.fr

Suivi par Mme
Marie-Laure
OLLAGNON
directrice

Adresse postale

[à compléter]

Membres de droit (ont le droit de prendre part aux votes)				
NOM	Prénom	Représentant	Fonction	Présent Absent Excusé
OLLAGNON	Marie-Laure	Éducation nationale	Directrice de l'école Présidente du conseil d'école	présente
FOUREL	Claude	Municipalité	MAIRE	excusé
MARION	Christelle	Municipalité	Conseillère municipale	présente
LECORRE	Caroline	Éducation nationale	PE Adjoint	excusée
FAURE	Valérie	Éducation nationale	PE Adjoint	présente
DURAND	Julie	Éducation nationale	PE Adjoint	excusée
NELLY	Courtial	Éducation nationale	PE Adjoint	excusée
GOURDOL	Benjamin	Éducation nationale	PE Adjoint	présent
REYNAUD	Bénédicte	Éducation nationale	PE remplaçante	présente
RAULIN	Yves	Éducation nationale	PE Adjoint	présent
PERRIOLAT	Myriam	Éducation nationale	PE Adjoint	présente
BOISSIN	Aurore	Éducation nationale	PE Adjoint	excusée
DELAITRE	Sylvie	Éducation nationale	PE Adjoint	présente
CRON	Pauline	Éducation nationale	PE Adjoint	présente
LAURENT	Marie Anne	Éducation nationale	PE Adjoint	excusée
CHOSSON	Jean-Marie	Éducation nationale	1 PE spécialisé du Rased choisi par le conseil des maitres	présent
PRONK	Hélène	Comité des parents	Titulaire	excusée
CONSTANTIN	Laetitia	Comité des parents	Titulaire Secrétaire adjoint	présente
PACALET	Rachelle	Comité des parents	Titulaire	présente
MEMBRES invités (assistent avec voix consultative)				



Madame BOSSANNE	Noémie	Municipalité	Chargée des affaires scolaires	présente
-----------------	--------	--------------	--------------------------------	----------

Assiste de droit :

Mme ANSART- IEN - Éducation nationale - Présente / Excusée

Un vote est jugé validé, un avis est jugé favorable, s'il réunit la moitié des suffrages exprimés.

1. Désignation de deux secrétaires de séance

Mme CONSTANTIN et Madame CRON

2. Le vote dématérialisé aux élections des représentants de parents d'élèves à la rentrée 2022

Lors du précédent conseil d'école, sur proposition de la directrice, il a été accepté que les prochaines élections se déroulent par un vote exclusif par correspondance. Cela est définitivement acté pour la rentrée prochaine. En revanche, le vote dématérialisé n'est pas encore possible. Le conseil d'école souhaite vivement que ce soit le cas afin de faire des économies de papier.

3. Non remplacement des enseignants

Demande des représentants de parents d'élèves: « possibilité de placarder cette affiche sur le portail lorsqu'un enseignant est absent et non remplacé <https://26.snuipp.fr/spip.php?article4602> ».

S'ils le souhaitent, les représentants de parents d'élèves peuvent mettre cette affiche dans le panneau d'affichage qui leur est réservé. A droite du panneau central.

4. Les actions pédagogiques entreprises dans l'école pour aider les élèves à réussir,

Activités Pédagogiques Complémentaires : en petits groupes

Inclusions inversées avec le dispositif ULIS-ECOLE pour les élèves qui en ont besoin ou sont en attente de place en ULIS-ECOLE avec l'accord des familles.

Formation « Faire vivre le dispositif ULIS-ECOLE » : formation sur les dys-, sur l'autisme, sur les adaptations possibles en fonction de la difficulté des élèves.

Tous les élèves ayant une notification AESH en ont une.

RASED : principalement pour le cycle 2.

5. Point d'étape sur les projets pédagogiques

Question de la communication du projet « Nettoyons la nature » dans la revue de St-Donat : les représentants de parents d'élèves souhaitent que la mairie communique sur ce projet dans la revue de St Donat afin de sensibiliser les citoyens au respect de la nature. Le 26 mars, le nettoyage collectif de St Donat est prévu.

Classes de découvertes : 4 classes sont parties du 2 au 4 mars à Meyras, en Ardèche. Les enseignantes sont ravies d'avoir pu mener à bien ce projet



autour de l'Histoire. Merci au Sou des écoles, à la mairie et aux donateurs qui ont permis le financement de ce projet.

Théâtre : 4 classes concernées dans l'école, en partenariat avec la MJC. Monstrueuses Rencontres de Théâtre, semaine du 16 au 20 mai.

Cirque : 3 classes concernées dans l'école.

Chant lyrique : 1 classe concernée. Mise en voix de fables de La Fontaine.

Radio : 2 classes concernées. Diffusion sur Déclic Radio en fin d'année.

T.D.V. : 1 classe concernée. En plus, émission de radio en direct (Radio Méga). Semaine du 30 mai au 3 juin, environ 50km par jour en vélo, d'Hauterives à Buis les Baronnies.

Comité Départemental Olympique : intervention autour de l'olympisme et ses valeurs.

Sport : Plusieurs interventions au cours de l'année en fonction des classes : Foot, Badminton, Escrime, Natation.

Nature: plusieurs projets nature en partenariat avec Arche Agglo.

Potager : retour du potager aux beaux jours.

Cantine : visite de la cantine et questionnement autour du gaspillage alimentaire en partenariat avec la mairie.

Petits Champions de la lecture : Concours de lecture à voix haute pour les élèves de cycle 3.

Incorruptibles : Prix de lecture d'après une sélection. Les élèves lisent la sélection puis votent pour leur livre préféré.

6. Le budget et les futurs investissements, les travaux prévus (question de la rénovation du petit gymnase)

Il est prévu de changer les huisseries de l'ancien bâtiment. Le budget papeterie et fournitures administratives est stable. Les tableaux électriques vont être changés.

20 tablettes vont être livrées courant 2022.

La rénovation du petit gymnase ne se fera donc pas en 2022, ce point est à re-soumettre à la mairie ultérieurement. Le chauffage du petit gymnase doit être changé.

Les enseignants demandent un escabeau à l'étage. Ils se mettent en danger quand ils montent sur les bureaux pour installer leurs affichages en hauteur. Cette demande n'est pas nouvelle.

7. La protection et la sécurité des élèves : exercice incendie, PPMS,

Un exercice PPMS attentat-intrusion a été réalisé le 29 novembre 2021 en présence de la gendarmerie de St Donat. Il s'est bien déroulé.

Les observations suivantes sont faites :

- il est demandé qu'un système d'alerte soit installé dans les classes. Aujourd'hui, il n'y en a pas. Les enseignants utilisent leur téléphone portable personnel.

- le poste électrique derrière le mur du jardin facilite l'entrée dans l'école.



- il s'est déroulé 15 secondes avant que l'alerte soit donnée. La cour s'est vidée en 1 minute.
- La pose d'un film opacifiant sur les portes des classes vitrées et sur les classes donnant sur la place A. France est demandée.
- Il faut penser à fermer les portes du nouveau bâtiment à clé et les stores de toutes les classes.
- la durée du confinement a été de 10 minutes mais le ressenti a été bien plus long.
- la pose d'un verrou est demandée entre les classes communicantes du haut afin de garantir la sécurité des élèves.

Un exercice PPMS risques majeurs est prévu et deux autres exercices incendie.

8. Le périscolaire : organisation et fonctionnement des services de cantine et garderie, le projet autour de la cantine,

Projet autour de la cantine : cf. point 5.

L'allègement du protocole sanitaire est apprécié.

Les effectifs sont stables. Environ 35 élèves à la garderie et 135 à la cantine.

9. Fixation de la date du prochain conseil d'école.

Il aura lieu le jeudi 9 juin à 18 heures.

Date : 17/03/22

Signatures du PV conseil école :

Mme OLLAGNON, directrice de l'école et présidente du conseil d'école

Madame CRON

Mme HUREAU